

les pauvres , les nobles comme les bourgeois : car il n'y a de places exclusivement réservées aux classes supérieures que les emplois de la cour. La faveur et la parenté peuvent bien , ici comme ailleurs , avoir quelque influence , mais celle de la naissance est visiblement moins grande qu'autrefois. D'un autre côté , notre noblesse commence à étudier , avec un zèle digne du bon citoyen : elle fait précéder , par de bonnes études , les droits que sa naissance lui donne aux emplois , et se maintient ainsi dans l'influence que lui a acquis son état. Les frais des études ne retombent pas à la charge du Gouvernement ; mais ce sont les parens qui les supportent. L'État a-t-il besoin d'un instituteur ou d'un secrétaire ? il s'en présente dix pour un , parmi lesquels il a le choix , et dont l'éducation préparatoire , souvent très-dispendieuse , ne lui a rien coûté. Du temps de Louis XV on comptait qu'un officier , sortant de l'école militaire , avait coûté au
roi ,

roi , vingt mille livres. Et quelle somme n'a pas employé de tout temps le Gouvernement russe pour former des individus propres à devenir des employés de l'État ? Il y a par-tout des bourses ou d'autres moyens d'entretien , mais ils ne sont pas en assez grand nombre et ne produisent pas assez , pour qu'avec leur seul secours on puisse étudier : quelques États font ici exception. On a calculé dernièrement que , dans la seule ville de Vienne , il y avait un capital de fondation pour les étudiants (sans doute pour ceux qui se destinent au service ecclésiastique) , s'élevant à quatre millions et demi de florins , dont les rentes annuelles faisant cent quatre-vingt mille florins , sont toutes partagées comme bourses aux étudiants.

On a , depuis peu , publié des calculs statistiques sur plusieurs de nos universités : il est à désirer qu'il en paraisse tous les jours de nouveaux ; car ils donnent lieu à des conclusions importantes.

Dans le grand électorat palatin bavarois, composé à-peu-près de deux millions d'ames, on comptait, en 1802, dans deux universités et cinq gymnases, douze cent quarante quatre étudiants effectifs ou destinés à étudier; parmi lesquels se trouvaient deux cent quarante-quatre nobles, six cent soixante-cinq bourgeois et trois cent trente-cinq de la classe des paysans; ce qui donne, sur trois individus, deux riches pour un pauvre. Ce nombre même, en défalquant les élèves des gymnases, est beaucoup trop grand pour un pays de deux millions d'hommes, et fait tort aux autres métiers; aussi le Gouvernement a-t-il pris des mesures sévères pour diminuer le nombre des étudiants; et il a déjà diminué dans la classe des bourgeois, tandis qu'il a augmenté parmi les paysans, qui se sont enrichis par la cherté des denrées, pendant ces dernières années.

Le royaume de Suède, sur trois millions d'habitans, comptait, dans l'automne de

1802, dans ses trois universités d'Upsal, d'Abo et Lund, en tout dix-huit cent quarante étudiants; parmi lesquels il y avait quatre-vingt-cinq nobles, près de cinq cents fils de ministres du culte et trois cent trente-six de l'ordre des paysans. Cependant, dans la somme totale, il y en avait cent quatre au-dessous de quinze ans et trois cent quarante-trois au-dessus de vingt-cinq jusqu'à quarante et au-delà. Ces quatre cent quarante-sept défalqués, nous donnent treize cent quatre-vingt-treize étudiants effectifs, parmi lesquels, cent dix sont des boursiers de la générosité du roi, et cent trente-huit de fondations particulières.

A Goettingue, dans l'été de 1784, on avait immatriculé cent soixante étudiants en tout, parmi lesquels il y avait un prince, cinq comtes, vingt-sept nobles et trente-un bourgeois; le reste était composé d'étrangers.

J'ai voulu rapporter ces calculs comme preuves justificatives de mes données précédentes.

Je passe ici sous silence d'autres qualités distinctives qui ont une influence bienfaisante, non-seulement sur les succès de nos universités, mais aussi sur la prospérité de toute la littérature allemande; M. de Villers les a fait connaître dans le Spectateur du nord. Par exemple, on s'efforce de créer de véritables universités des lettres, et de soigner l'instruction autant que possible, dans tous les genres de science; de concentrer les établissemens d'instruction dans un seul lieu où ils puissent s'aider réciproquement avec plus de facilité, que s'ils étaient isolés. Outre cela on a cherché à rendre la manière d'enseigner aussi claire et aussi applicable à la pratique que possible, afin que les jeunes gens qui ne se destinent pas à l'état de savans, proprement dit, puissent la mettre à profit, tels que ceux qui ont en vue le commerce, les manufactures, &c. D'ailleurs, les professeurs ne sont pas fixés dans un seul endroit; ils passent d'une université à l'autre;

ils ne sont pas bornés dans leur traitement; mais au contraire, ceux qui se distinguent par leurs talens, leur zèle ou par leur réputation, reçoivent des augmentations de temps en temps, ou bien ils sont appelés à des places plus avantageuses. Les administrateurs cherchent à les attirer, en leur offrant de plus forts traitemens, ce qui met l'émulation parmi eux.

On a formé en France un nouvel établissement qui ressemble, à-peu-près, à notre corps d'auditeurs, que j'ai trouvé dans l'exposé de la situation de la République de 1804.

Au Conseil d'état, une nouvelle institution prépare, au choix du Gouvernement, des hommes pour toutes les branches supérieures de l'administration. Des auditeurs s'y forment dans l'atelier des réglemens et des lois; ils s'y pénètrent des principes et des maximes de l'ordre public. Toujours environnés de témoins et de juges, souvent sous les yeux du Gouvernement, souvent

dans des missions importantes ; ils arriveront aux fonctions publiques avec la maturité de l'expérience , et avec la garantie que donnent un caractère , une conduite et des connaissances éprouvés.

Les efforts extraordinaires que l'on fait à présent en Russie pour l'avancement des lumières en général , ainsi que pour former les nationaux à devenir des employés de l'État , excitent l'admiration universelle , et nous en font espérer les suites les plus heureuses. On sentira d'autant plus l'avantage de cette nouvelle marche , lorsqu'on aura jeté un coup-d'œil sur ce qui s'est fait à cet égard dans les cent dernières années.

Pierre I.^{er} trouva un grand peuple aussi ignorant , sous le rapport de la civilisation , que l'était l'Europe dans le quatorzième siècle. Il n'y avait pas une seule école , pas une seule université ; car on ne doit pas compter pour quelque chose l'école de Kew et les séminaires ecclésiastiques. Depuis longtemps ce grand homme avait formé le plan

d'établir son administration d'après le modèle de celles de Suède et de France ; il avait pour cela besoin d'employés savans , ou au moins instruits. Mais où pouvait-il les prendre ? La composer entièrement d'étrangers , cela n'était pas possible ; former les nationaux successivement depuis l'âge de l'adolescence , cela aurait été trop long ; il ne trouva d'autre moyen que d'indiquer aux hommes faits , comment ils devaient se former par routine à l'exemple des militaires ; et à cette fin ils furent obligés de servir un certain nombre d'années dans les emplois inférieurs. On trouve cette mesure remarquable dans son *Ordonnance des rangs de 1722*.

N.^o 13 du texte. « Comme les employés civils n'ont pas été classés jusqu'ici sur un pied certain , de sorte que presque personne , ou du moins très-peu de gens , ont servi dans l'ordre convenable en montant de bas en haut , et que cependant la nécessité exige d'établir des fonctions civiles supérieures ,

on devra avoir égard à la capacité de chacun, quand même il n'aurait été revêtu jusqu'ici d'aucun caractère; mais les officiers militaires qui ont acquis leur rang par des services pénibles de plusieurs années, verraient avec peine qu'on plaçât à côté d'eux, et même plus haut, d'autres personnes qui n'auraient rien fait. Tout homme devra dans son état mériter son rang par le nombre des années, comme il sera prescrit plus bas. A cet effet, le sénat devra donner au procureur général les noms de ceux qui ne sont pas parvenus aux emplois civils conformément à l'esprit de cette ordonnance, afin que les procureurs fiscaux aient à régler les rangs de ces employés suivant le vœu de cette loi. Et afin que dans la suite les places vacantes soient remplies dans le même ordre que dans l'état militaire, il doit y avoir à l'avenir auprès des collèges de l'État, six, sept, ou plusieurs personnes en qualité de cadets, et on aura soin de n'en pas

recevoir d'autres avant que ceux-ci soient placés.

N.º 14. » Les enfans des nobles doivent être avancés dans les collèges administratifs, et commencer à servir l'État en qualité de cadets de ces mêmes collèges, être examinés par eux, être présentés au sénat, et en recevoir une patente.

» Quant à ceux qui n'auront point étudiés, et qui seront reçus à défaut de personnes qui ont étudié, ils commenceront en qualité de cadets titulaires, et demeureront sans rang jusqu'à l'année où ils seront créés cadets effectifs; savoir, en qualité de caporal un an, en qualité de sergent un an, en qualité d'enseigne un an et demi, et ensuite seront nommés cadets effectifs; après cela ils seront lieutenans un an, et resteront deux ans dans les rangs de capitaine-major et de lieutenant-colonel, et enfin dans celui de colonel trois ans et demi. — Dans les années de service de caporal et de sergent, ils devront apprendre

dans le collège ce qui est nécessaire pour faire des rapports juridiques, et des travaux semblables sur le commerce intérieur et extérieur, ainsi que sur l'économie rurale, parties dans lesquelles ils devront être examinés.

» Quant à ceux qui auront fait de grands progrès dans ces sciences, on les enverra dans les pays étrangers pour s'y rendre encore plus habiles par ce qu'ils verront; et ceux qui pourront dans leur partie rendre des services particuliers, seront avancés en raison de leur zèle, comme cela a lieu dans le collège de la guerre. Cependant cet avancement ne pourra avoir lieu que dans le sénat et avec notre consentement.»

Il ne se trouvait pas alors de Russes éclairés; car, où et comment auraient-ils étudié?

L'ordonnance de ce grand homme a-t-elle été suivie dans les quatre-vingts années suivantes de 1722 jusqu'en 1802, ou a-t-elle été négligée comme tant d'au-

tres? c'est ce qu'il est bien difficile pour un étranger de décider. On ne peut que faire l'observation suivante; on se servit, dans les vingt premières années, d'employés civils étrangers, principalement d'Allemands, qui, à cette époque, accoururent en foule en Russie, et qui firent une fortune plus ou moins méritée. Mais il est visible que l'on fit peu de chose pour la civilisation des naturels du pays. Élisabeth haïssait les Allemands, et leur préféra des Français dans toutes les places où elle avait besoin d'étrangers: elle porta un coup mortel à la civilisation par un ukase, qui défendit d'avancer les bourgeois, dans aucun collège de l'Empire, à un rang plus haut que celui de secrétaire.

Depuis ce temps, l'éducation fut réglée à-peu-près de cette manière. Les nobles riches entretenrent et payèrent, avec une libéralité vraiment prodigue, près de leurs enfans, des instituteurs ou des gouverneurs qui étaient souvent des officiers français

qui avaient quitté le service, et plus souvent encore de simples artisans, tels que des valets-de-chambre et des perruquiers. Mais l'esprit d'Alexandre I.^{er} s'est fait sentir dans toute la Russie. Toute l'Europe retentit des heureux changemens qui se sont faits dans son Empire. Il est clair que les nouveaux établissemens d'instruction sont calqués sur nos établissemens allemands : on a suivi la gradation entre les écoles, les gymnases, les universités et les voyages ; et, dans beaucoup de points, ce sont des copies perfectionnées, par exemple, dans ce qui regarde la quotité des dotations.

Au premier abord, on a assigné à chacune des quatre universités nouvelles ou nouvellement réformées, Saint-Petersbourg, Moscow, Kasan, Charcov, sans y comprendre Vilna et Dorpat, un fonds de cent trente mille roubles de revenu annuel ; en outre quarante-deux gymnases et quatre cent cinq écoles de cercles ; et en tout, le Gouvernement a accordé à

l'instruction publique, un million trois cent dix-neuf mille quatre cent cinquante roubles de revenu annuel ; et l'on projette un établissement particulier pour les affaires étrangères.

ADDITION au Chapitre VI.

J'AI pensé que mes lecteurs me sauraient gré de reproduire ici les formules de tableaux qui ont été données, par le ministre de l'intérieur, à tous les préfets des départemens de la France, pour servir de types aux Mémoires statistiques que le Gouvernement fait faire ; je les regarde comme d'excellens modèles qu'on ne saurait trop faire connaître. Ceux qui voudront les prendre pour servir de cadres à leurs travaux statistiques, et que leur position ne mettra pas à portée de se procurer des données aussi étendues, n'auront qu'à supprimer les titres des objets sur lesquels

ils n'auront pu se procurer de renseignements exacts. Je ne rapporterai pas ici les notes qui étaient jointes à ces formules, parce qu'il me semble qu'elles deviennent inutiles pour ceux qui liront avec attention cette Introduction à la science et la Théorie élémentaire que j'en ai publiée il y a quelques mois; d'ailleurs, on peut les voir dans le premier numéro des annales de Statistique où se trouvent ces mêmes tableaux.

CHAPITRE PREMIER.

DÉPARTEMENT *d* TABLEAU UNIQUE.

TOPOGRAPHIE.

Description topographique du Département d

Rivières principales.....	{ Leur nom. Direction de leur cours. Leur étendue sur la surface du département. Poissons qui s'y trouvent.
Montagnes.....	{ Leur nom. Leur élévation. Leur direction.
Vallées.....	{ Leur étendue. Leur direction.

Étendue de la surface du Département.

Terres de toute espèce.....	Grasses.
	Bruyères et landes.
	Crayeuses.
	Sablonneuses.
	Pierreuses.
	En montagnes.
	En forêts.. { Leur étendue. Gibier qui s'y trouve.
	En marais. { Leur étendue. Insectes qui s'y trouvent.

MÉTÉOROLOGIE.

Observations météorologiques.

Indication..	du plus haut degré.....	de froid...	époque. durée.
		de chaud..	époque. durée.
des vents qui règnent le plus fréquem- ment.		désignation.	époque. durée.
	de la quantité de pluie qui tombe dans le département (année courante).	Nombre de jours.	Quantité d'eau.
Maladies habituelles dans le département.			

OBSERVATIONS.

CHAPITRE II.

CHAPITRE II.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.° 1.°

POPULATION.

Nombre des ..	Individus de tout âge, de tout sexe (non compris les mili- taires en activité), militaires sous les armes (vivans ou présumés tels).	Mâles.	
		Femelles.	
		Hommes mariés.	
		Femmes mariées.	
		Célibataires.....	au-dessous de 30 ans. { Hommes. Femmes.
		au-dessus de 30 ans. { Hommes. Femmes.	

OBSERVATIONS.

Division de la Population par âges d'individus.

Désignation des âges.....	Enfans au-dessous de 5 ans.
	de 5 à 10 ans.
	de 10 à 15 ans.
	de 15 à 20 ans.
	de 20 à 30 ans.
	de 30 à 40 ans.
	de 40 à 50 ans.
	de 50 à 60 ans.
	de 60 à 70 ans.
	de 70 à 80 ans.
	de 80 à 90 ans.
	de 90 à 100 ans.
de 101 ans et au delà.	

OBSERVATIONS.

N

INTRODUCTION
CHAPITRE II.

DÉPARTEMENT d TABLEAU N.º 2.
POPULATION.

Comparaison des naissances, des morts et des mariages pendant
1789 ou avec ceux de l'an

Nombre des naissances.....s.....	{	de mâles.
		de femelles.
		d'enfans naturels.
Nombre des.....	{	morts (militaires non compris).
		mariages.

OBSERVATIONS.

Population relative à l'étendue.

Nombre des.....	communes.....	{	feux existans dans le département;	
			familles formant la population du département.	
			de 500 habitans et au-dessous.	
			de 500 à 2,000.	
			de 2,000 à 3,000.	
			de 3,000 à 5,000.	
			de 5,000 à 10,000.	
			de 10,000 à 15,000.	
			de 15,000 à 25,000.	
			de 25,000 à 40,000.	
de 40,000 à 50,000.				
de 50,000 et au delà.				
	maisons éparses	{	servant à l'exploitation.	
	dans les campagnes.		uniquement d'agrément.	

OBSERVATIONS.

CHAPITRE II.

DÉPARTEMENT d TABLEAU N.º 3.
POPULATION.

Division de la Population par classes d'individus.

Désignation des différentes classes d'habitans.	{	Nombre des propriétaires de biens-fonds, chefs de famille;				
		Nombre de ceux vivant uniquement du produit de leurs biens-fonds.				
		Nombre de ceux vivant uniquement d'un revenu en argent.				
		Nombre de ceux employés ou soldés par l'État, de quelque manière que ce soit, autres que les militaires en activité.				
		Nombre d'hommes de toute espèce, vivant de leur travail, soit mécanique, soit industriel.				
		Nombre de ceux qui ajoutent un travail quelconque à leur revenu ou traitement.				
		Manœuvres ou gens de peine.....	{	travaillant à la	{	Hommes.
				journée.....		Femmes.
			{	domestiques..	{	Hommes.
						Femmes.
Nombre des mendiens..	{	dans les dépôts de mendicité.	{	Hommes.		
				Femmes.		
				errans.....	{	Hommes.
Femmes.						

OBSERVATIONS.

CHAPITRE III.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.º 1.º

ÉTAT DES CITOYENS.

Hospices et Établissements de bienfaisance.

Noms des hospices et des maisons de détention dans le département.

Nombre des individus qui ont habité les hospices, &c. (au taux moyen).

Nombre des individus.....

{	qui y sont entrés.
}	qui en sont sortis.
}	qui y sont morts.

Taux moyen de la dépense par individu.

OBSERVATIONS.

CHAPITRE III.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.º 2.

ÉTAT DES CITOYENS.

Ordre judiciaire et Service militaire.

Nombre et qualification des délits qui se sont commis dans le département;

Nombre des procès.....

{	civils.
}	criminels.

Nombre des jugemens définitifs, prononcés sur des procès.....

{	civils.
}	criminels.

Prisons.....

{	Nombre total des individus.....	{	entrés dans les prisons.
}		}	sortis des prisons.
}		}	qui y sont morts.

Nombre des individus.....

{	entrés dans le département.....	{	pour y travailler et en sortir.
}		}	pour s'y établir.
{	sortis du département.....	{	pour travailler et revenir.
}		}	pour ne pas y rentrer.

{	enrôlés.
}	sachant lire et écrire, sans y joindre d'autres connaissances.
}	dont les connaissances sont élevées au delà des premiers élémens.

OBSERVATIONS.

CHAPITRE IV.

DÉPARTEMENT d

TABLEAU N.º 1.º

AGRICULTURE.

Division agricole du territoire.

Nombre des charrues trainées par des.....	{	chevaux.....	}	Total.		
		bœufs.....				
Nombre d'hectares...	{	cultivés	{	par des chevaux ou bœufs.		
				à bras.....	Terres labourées.	
					Vignes.	
				Jardins.		
				Total en valeurs en tout genre, soit annuellement, soit dans une période quelconque.		
		annuellement en jachère	{	dans ceux cultivés par	{	des chevaux.
						des bœufs.
				à bras.		Total de ceux qui restent annuelle- ment en jachère.
		en prairies.....	{		{	naturelles.
						artificielles.
en communaux,						
en bois.....	{		{	de haute futaie.		
				de taillis.		

OBSERVATIONS.

Suite de la Division agricole du territoire.

Nombre d'hectares....	{	Hautes futaies et taillis.
		En blé.
		En seigle.
		En orge.
		En avoine.
		En autres grains.
		En légumes de toute espèce.
		En jardins d'agrément.
		En plaines et montagnes incultes.
		En routes et chemins.
		En bâtimens de toute espèce.
		En eaux courantes.
En étangs.		
En marais.		

OBSERVATIONS.

CHAPITRE IV.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.° 4.

AGRICULTURE.

Dépenses de l'Agriculture.

Denrées employées en semences.....	}	en blé.
		en seigle.
		en orge.
		en avoine.
		en chanvre.
		en lin.
		en autres grains.
		Total.

OBSERVATIONS.

Nota. Tous ces objets seront évalués en argent. On évaluera de plus, 1.° les frais de moissons; 2.° les frais de culture, entretien des bâtimens, outils aratoires, bestiaux, animaux, exploitations de tout genre; 3.° les contributions de tout genre, assises directement sur les terres ou sur les exploitations, frais de perception compris,

CHAPITRE IV.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.° 5.

AGRICULTURE.

Nombre des..	}	chevaux.....	élevés dans les haras, ou chez les particuliers, servant à l'agriculture.	
				où et comment employés (ceux de l'armée exceptés).
		bœufs.....	}	employés à l'agriculture.
				veaux ou génisses trop jeunes pour travailler.
				hors de service, destinés à l'engrais.
				Total.
				vaches ou bœufs de tout âge.
				ânon ou mulets.
				moutons.
				porcs.
		chèvres.		
		volailles.		

OBSERVATIONS.

Nota. Tous ces objets seront évalués en argent, dans un tableau ordonné comme celui-ci,

CHAPITRE IV.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.º 6.

Suite du N.º 5.

AGRICULTURE.

Emploi du produit.

Total général, en argent, du revenu des terres, sans distinction de leur nature, ni du genre de leur récolte, et sans aucune distinction de frais.

Évaluation du montant.....	{	du total des frais de culture et de récolte des grains.
		du total de la consommation du cultivateur, pour sa nourriture, son entretien et celui de sa famille.
		de la portion consommée par le propriétaire et sa famille.

Estimation de la partie exportée.....	{	pour la France... { Lieux de la consommation.
		Prix moyen.
	{	pour l'étranger... { Lieux de la consommation.
		Prix moyen.

Total de la valeur.

OBSERVATIONS.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.º 1.º

INDUSTRIE.

Règne animal.

Matières provenant du règne animal..	{	Leur désignation. (Cuir, laine, soie, os, corne, &c.)
		Leur produit brut.
		Quantités fabriquées dans le département.
		Quantités consommées dans le département.....
		Quantités exportées.....
	{	brutes.
	{	fabriquées.
	{	brutes.
	{	fabriquées.
	{	brutes.
	{	fabriquées.

OBSERVATIONS.

Nota. Viendra ensuite l'estimation, en argent, des matières provenant du règne animal.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d

TABLEAU N.º 2.

INDUSTRIE.

Règne animal.

Manufactures..	Désignation des lieux.....	Matières qu'elles emploient pour la fabrication... {	en laines.....	où il en existait avant 1789.
			pour teinture.	où sont situées celles en activité pendant l'an nationales... {Qualités. étrangères... {Poids.
Leur produit.	en draps à poil, et seulement tissus.....	en draps fins.	en indigo.	en bois des îles.
			en alun.	en cochenille et autres.
en autres étoffes.	en draps à poil, et seulement tissus.....	en draps fins.	en alun.	en cochenille et autres.
			en autres étoffes.	en cochenille et autres.

OBSERVATIONS.

Nota. On doit joindre à ce tableau l'estimation, en argent, des dépenses et du produit des draperies.

CHAPITRE V.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d

TABLEAU N.º 3.

INDUSTRIE.

Suite du Tableau relatif aux manufactures de draps. (Règne animal.)

Noms et demeures des propriétaires de draperies existantes.

Placement des draperies.....	Consommation dans le département.....	en draps.....	{ à poil, et seulement tissus. fins.
		en autres étoffes.	
Exportation....	pour la France..	en draps à poil.	
		en draps fins.	
pour l'étranger.	pour l'étranger.	en draps à poil.	
		en draps fins.	
		en autres étoffes.	

OBSERVATIONS.

Nota. Le nombre de mètres de tous ces objets doit être exprimé, ainsi que leur estimation en argent.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d

TABLEAU N.° 4.

INDUSTRIE.

Règne minéral.

Matières provenant du règne minéral.....	Quantités extraites ou fabriquées dans le département.....	Désignation. (Fer, cuivre, plomb, argent, &c.)	Quantités consommées dans le département.....	brutes. fabriquées.

OBSERVATIONS.

Nota. Toutes ces matières seront évaluées en argent.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d

TABLEAU N.° 5.

INDUSTRIE.

Établissements et Usines pour l'exploitation du Règne végétal.

Forges et fournaux.....	Indication des forges et fournaux en activité; Nombre d'hommes y employés.	Matières qu'on y emploie pour la fabrication,...	en minéral... en combustibles.	Lieux d'où on le tirait. Quantité qu'on en tirait.
	Leur produit.	en 178 ...	en fonte... en fer...	moulée. en gueuse. de fenderie. en autres espèces.
au temps présent.....				

OBSERVATIONS.

Nota. On doit joindre à ce tableau l'estimation, en argent, des dépenses et du produit des forges et fournaux.

INTRODUCTION
CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d TABLEAU N.° 6.
INDUSTRIE.

Suite du Tableau relatif aux forges et fourneaux. (Règne minéral.)
Noms et demeures des exploiters de forges et fourneaux existans.

Placement des fontes et fer.....	Consommation dans le département.....	en 178 ..	Fonte.	moulée.
				en gueuse.
	au temps présent.	en 178 ..	Fer.	en barre.
				de fenderie.
	pour la France.	au temps présent.	Fonte.	autres espèces.
			Fer.	moulée.
Exportation.	en 178 ..	Fonte.	en gueuse.	
		Fer.	en barre.	
pour l'étranger.	au temps présent.	Fonte.	de fenderie.	
		Fer.	autres espèces.	

OBSERVATIONS.

Nota. Estimation, en argent, de tous ces objets.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d TABLEAU N.° 7.

INDUSTRIE.

Règne végétal.

Matières provenant du règne végétal..	Leur désignation. (Lin, chanvre, bois, employés aux ouvrages d'arts, &c.)	Leur produit brut.	Quantités fabriquées dans le département.	Quantités consommées dans le département.....	brutes.	fabriquées.
	pour l'étranger..	brutes.	fabriquées.			

OBSERVATIONS.

Nota. Tous ces objets seront estimés en argent.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d

TABLEAU N.º 8.

INDUSTRIE.

Fabriques de toute espèce, pour l'exploitation du règne végétal.

Fabriques de toutes sortes d'étoffes de lin, chanvre et coton, employés, soit ensemble, soit séparément.....	Lieux de la situation de celles en activité. Nombre de celles existantes dans chaque commune. Nombre des individus employés dans chacune.	Matières employées à la fabrication....	soit nationales..	Lin.			
				Chanvre.			
			soit étrangères..	Lin.			
	Leur produit ...		en toiles de lin..	en toiles de chanvre.....	en toiles de coton.....	en toiles mélangées.....	Chanvre.
							Coton.
							Nombre des pièces.
							Largeur des pièces.
							Longueur des pièces.
							Nombre des pièces.
							Largeur des pièces.
Longueur des pièces.							
Nombre des pièces.							
Largeur des pièces.							
Longueur des pièces.							

OBSERVATIONS.

Nota. L'estimation de ces objets en argent.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT d

TABLEAU N.º 9.

INDUSTRIE.

Suite du Tableau relatif aux fabriques de toiles. (Règne végétal.)

Noms et demeures des propriétaires de fabriques de toiles en activité.	Consommation dans le département.....	Placement des toiles de toute espèce. (Par mètre.).....	Exportation..	pour la France.	pour l'étranger.	en 178	Toiles de lin.
						au temps présent.	Id. de chanvre.
							Id. mélangées.
						en 178	Toiles de lin.
							Id. de chanvre.
						au temps présent.	Id. mélangées.
							Toiles de lin.
						en 178	Id. de chanvre.
							Id. mélangées.
						au temps présent.	Toiles de lin.
Id. de chanvre.							
au temps présent.	Id. mélangées.						
	Id. mélangées.						

OBSERVATIONS.

Nota. L'estimation, en argent, de tous ces objets.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.º 10.

INDUSTRIE.

Comparaison des Foires et Marchés en 1788 avec ceux de l'an

Marchés	{	Désignation des lieux.
		Leur nombre.
		Leurs époques.
		Privilèges et franchises.
		Objets principaux qu'on y vend.
Foires	{	Leur valeur.
		Désignation des lieux.
		Leur nombre.
		Leurs époques.
		Leur durée.
		Privilèges et franchises.
Foires	{	Objets principaux qu'on y vend.
		Leur valeur.
		Évaluation (par aperçu) de la somme d'argent qui s'y dépense.

OBSERVATIONS.

CHAPITRE V.

DÉPARTEMENT *d*

TABLEAU N.º 11.

ÉTAT des arts, métiers et professions, et indication du nombre des personnes qui les exercent.

NOMS des PROFESSIONS, Arts et Métiers.	NOMBRE D'HOMMES QUI LES EXERCENT.			Observations.
	MAÎTRES.	COMPAGNONS.	APPRENTIS.	
A. Agens de change. Amidoniers . . .				
B. Banquiers				
&c.				

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

 ADDITION.

ANALYSE de la Théorie élémentaire de la Statistique, de D.F. Donnant (1).

IL était essentiel de tracer la théorie d'une science qui, depuis le milieu du siècle passé, a acquis un si haut degré d'importance, qu'elle a fixé l'attention de tous les Gouvernemens. Composée d'une réunion des notions les plus diverses, d'abstractions et d'expériences de tout genre, la Statistique a besoin de règles qui puissent fixer le cadre dans lequel doivent être renfermées et classées les matières qui sont de son domaine. Ce travail, qui en apparence aurait dû précéder le perfectionnement de la science, n'a pu être entrepris, ainsi que la plupart des théories, que lorsque celle-ci

(1) Extrait du *Magasin Encyclopédique*, n.º d'avril 1805.

était déjà toute formée, et que, présentant un ensemble lié dans toutes ses parties, elle a pu être séparée d'avec les diverses autres études politiques.

Quoiqu'au premier aspect ce travail paraisse facile, il ne l'est point en effet. Non-seulement il exige des recherches multipliées et la connaissance particulière de tous les ouvrages écrits depuis plusieurs siècles sur la situation politique des États, mais encore cette force de raisonnement si nécessaire pour parvenir à des abstractions et pour peser des résultats généraux; cet esprit d'analyse, sans lequel il n'est pas possible de bien diviser et de bien classer les idées, et cette clarté des principes et des vues qu'on ne saurait trop exiger dans un ouvrage théorique. Il exige encore une espèce de pratique dans cette science, qu'on ne parvient à bien connaître qu'à force de s'occuper de ses plus petits détails, d'essayer et de construire tous les genres de calculs qu'elle emploie, et de rechercher

dans les effets les plus compliqués, et souvent les plus éloignés, les causes cachées qui les ont produits.

Un publiciste allemand, le professeur Achenwall, a le premier entrepris de tracer les règles de la Statistique, en même temps qu'il a publié une description politique des principaux États d'Europe. Son exemple a été suivi depuis par M. Schloetzer, l'un des savans les plus distingués de la célèbre université de Goettingue, et dont les nombreux écrits politiques ont exercé en Allemagne une influence marquée sur les parties les plus essentielles de l'administration. Il a mis au jour depuis peu une *Théorie de la Statistique*, destinée principalement à servir de canevas aux étudiants qui suivent ses cours. M. Donnant, qui s'occupe depuis long-temps de cette science importante, nous en donne aujourd'hui le premier traité théorique écrit dans notre langue, et joint à ce mérite celui d'être resté fidèle aux principes de ses prédécesseurs,

et d'avoir plus particulièrement adapté les règles qu'ils établissent à la position politique de la France, et à l'esprit du Gouvernement régénérateur auquel ses destinées sont confiées. Son ouvrage, intéressant sous beaucoup de rapports, mérite l'accueil qu'il a reçu d'un public qui ne se laisse pas surprendre par d'injustes censures, et qui sait bien que dans un premier essai de ce genre, l'on ne peut pas épuiser toute la science et atteindre d'un seul jet le plus haut degré de perfection. Nous nous permettrons, avant d'en donner l'analyse, de faire quelques observations générales et préliminaires.

On dispute depuis long-temps à la Statistique le titre de *science*. Son nom même, à entendre quelques grammairiens, devait être banni d'une langue qui est pourtant habituée à emprunter des idiomes anciens les dénominations des choses et inventions nouvelles. Il suffisait, selon eux, pour la proscrire, que cette étude nous fût venue

de l'étranger, et sur-tout d'une nation qu'ils regardent avec dédain, parce que dans le siècle de Louis XIV la belle littérature y était encore dans l'enfance. Ils ne sentent pas que les sciences sont devenues l'apanage de tous les peuples policés; que, sous ce rapport, l'Europe forme une vaste république liée dans toutes ses parties par un desir général d'étendre les connaissances; et que dès-lors l'échange des lumières est tout aussi nécessaire que l'échange des produits physiques. Mais si l'ignorance et l'entêtement de quelques esprits routiniers luttent contre la vérité accompagnée de l'expérience, le triomphe de celle-ci n'en est que plus brillant, et son empire plus affermi. Rien de plus naturel que des divisions nouvelles, lorsque le domaine d'une science a acquis trop d'étendue pour pouvoir être embrassé d'un seul coup-d'œil. L'intelligence humaine s'est emparée de tout ce qui peut être atteint par les sens, et même là où ces guides fidèles l'abandonnent, son

ardent desir de savoir l'entraîne avec force dans un monde idéal, ou ses essors ont souvent produit les plus heureuses découvertes. Tout nous appartient aujourd'hui; nous avons su arracher à la nature ses secrets les plus cachés. Le lichen méprisé, que nous foulons sous nos pas, nous le connaissons autant que le chêne superbe qui ombrage nos habitations champêtres, et nous déterminons avec la même précision la ligne courbe d'un caillou lancé par le bras faible d'un enfant, et l'immense orbite de tant de corps célestes, qu'une impulsion toute puissante fait rouler depuis des myriades d'années dans les régions incommensurables de l'espace. Mais il n'appartient plus aujourd'hui à un seul homme d'embrasser, comme Aristote, toute l'étendue des connaissances de son siècle. Notre savoir s'est tellement accru, que nous ne verrons plus naître un second Leibnitz, qui cultivera à-la-fois la philosophie, la jurisprudence, les mathématiques, l'histoire et

la théologie. Cependant ce qui diminue, sous ce rapport, la gloire des individus, donne plus d'éclat à celle de l'espèce. De combien ne sommes-nous pas supérieurs aux anciens par cette généralisation et cet ensemble de nos connaissances ? Ils n'avaient que des notions isolées et sans cohérence, tandis que nous avons des sciences qui tendent toutes vers un but commun, la prospérité du genre humain, et qui, liées étroitement entre elles, présentent l'ensemble le plus majestueux.

Mais à mesure que nos connaissances se sont diversifiées et étendues, le besoin de les classer et d'y établir un certain ordre s'est fait sentir; et c'est ainsi que se sont formées peu à peu une foule de nouvelles sciences, branches et rameaux multipliés d'une tige commune. Chez les anciens, les idées politiques n'avaient jamais été réunies dans un seul corps scientifique, quoique plusieurs de leurs plus grands penseurs eussent émis des systèmes par
lesquels

lesquels ils voulurent tracer les modèles d'États bien organisés. Dans le moyen âge, où toutes les sciences étaient couvertes de la rouille gothique, et où les États n'étaient que l'effet d'une force agissant au gré du hasard, il ne pouvait point y exister de politique. Ce n'est que depuis la renaissance des lettres et des arts en Italie, depuis qu'on a vu se former des associations politiques basées sur le vrai intérêt général, depuis que par des combinaisons bien calculées il s'est établi des rapports intérieurs et extérieurs chez les principaux peuples de l'Europe, que nous voyons les esprits méditer des préceptes et des théories politiques, et que nous voyons peu à peu naître une science nouvelle, qui a opéré les changemens les plus salutaires, après nous avoir peu à peu mené à la découverte des plus importantes vérités. Cette doctrine, connue sous le nom de *politique*, devait s'agrandir et s'étendre avec l'augmentation des ressources et des rapports

des États; et aujourd'hui elle se compose de l'histoire politique, du droit public et des gens, de la diplomatie, de l'économie politique et de la Statistique. Chacune de ces doctrines intéressantes a une théorie, un but, des règles et des résultats particuliers. Ainsi séparées les unes d'avec les autres, leur étude est singulièrement facilitée, et avec leur aide il est possible aux gouvernans, non-seulement de connaître dans tous ses détails la machine compliquée qu'ils doivent mettre en mouvement, mais encore de la perfectionner et d'en assurer la consistance et la durée.

La Statistique, qui est *la science qui traite de la nature et des forces politiques des États*, n'est point nouvelle quant à son existence, mais seulement quant à sa forme scientifique. Dans tous les temps les Gouvernemens de peuples policés avaient eu besoin de connaître au juste leurs ressources; car sans cette connaissance il ne pouvait y avoir dans l'État ni ordre, ni administration. Le

dénombrement de la population, le recensement des terres et des bestiaux, l'évaluation du produit des impôts et des revenus, et la confection de tableaux sur les productions physiques et industrielles, étaient en usage chez les Égyptiens, les Perses, les Grecs, les Carthaginois et les Romains. Ces derniers sur-tout avaient apporté dans l'administration du plus immense empire des soins de tout genre; l'arithmétique politique ne leur était pas inconnue; les listes des censeurs, dès les premiers temps de la république, étaient dressées d'après ces principes. L'état des naissances et des décès résultait des dyptiques tenus par les prêtres des temples de Junon-Lucine et de Vénus-Libitina, et dans la suite les empereurs avaient chargé des employés particuliers (*tabellarii*) de tenir les registres de population à la campagne.

Plusieurs lois de la Compilation du droit romain, et notamment celle 68, *ff. ad legem falcid.*, contiennent des preuves non

équivoques d'excellens calculs politiques. Une foule d'autres ordonnances et édits nous démontrent combien était grande l'attention que ces princes vouaient à toutes les parties de l'administration, et principalement aux moyens d'avoir toujours sous les yeux des états de situation des nombreuses provinces soumises à l'aigle romaine.

Il en est de même des préceptes de l'économie politique, dont les plus importants étaient déjà connus des peuples les plus anciens. Mais les rapports tant intérieurs qu'extérieurs de ces peuples n'ayant jamais été si compliqués que ceux des États d'aujourd'hui, ils n'étaient de beaucoup près aussi intéressés que nous à étendre ces doctrines, à les élaborer et à les mettre en pratique.

Il est nécessaire de séparer la Statistique d'avec deux sciences, la *géographie* et l'*économie politique*; elle avait été long-temps confondue avec la première, et l'on parât

aujourd'hui vouloir la confondre avec l'autre. Jusqu'à nos jours, les traités de géographie étaient en même temps des traités de Statistique, parce que cette dernière étude n'avait point été assez étendue pour pouvoir former une science à part. Mais le but principal de la géographie n'étant pas la description politique des pays, mais celle purement physique, il était essentiel d'en séparer la Statistique, pour empêcher que cette première ne devînt un mélange colossal des notions les plus hétérogènes. D'ailleurs, les livres élémentaires de géographie pourront toujours contenir en même temps les principales données de la Statistique, afin de présenter à l'enseignement une masse d'idées plus agréablement variée. La Statistique, d'un autre côté, sera obligée d'emprunter de la géographie tout ce qui, dans l'état physique d'un pays, est d'une importance politique. Il est tout aussi facile d'établir les limites qui existent entre l'économie politique et

la Statistique. Si la première enseigne par quels moyens on peut parvenir à élever un État au plus haut degré de vraie prospérité, la seconde nous montre l'art d'examiner les États tels qu'ils sont, d'en présenter un tableau exact, et de tirer de son examen des inductions, que l'économie politique doit ensuite appliquer. Toutes les deux forment la plus belle apologie des opérations d'un bon Gouvernement, l'une, lorsqu'elle nous fait apercevoir la concordance qui existe entre ces opérations et les préceptes qu'elle donne, l'autre en nous offrant des résultats qui entraînent après eux la conviction des sages dispositions par lesquelles ils ont été produits.

Les objets dont la Statistique s'occupe dans l'examen d'un État, et qui doivent tous avoir un certain degré d'importance politique, peuvent être rangés sous trois grandes rubriques :

1.° Matières fondamentales dont l'État se compose (*les hommes et le pays*) ;

2.° Liaison de ces matières (*forme politique de l'État*) ;

3.° Mode de leur emploi pour atteindre les divers buts politiques (*administration, relations, intérêts, &c.*).

En commençant par l'examen du pays, on fait attention à sa grandeur, à son extension, et sur-tout à sa position géographique, à son climat, sa nature et son sol, et à ses frontières, qui constituent les relations commerciales et politiques. Les hommes sont à considérer par rapport à leur nombre et par rapport à leurs qualités tant physiques que morales.

Cette dernière considération est la plus importante ; elle nous donne la valeur politique des hommes, laquelle peut être envisagée sous trois rapports différens :

1.° *Sous le rapport militaire* : ici la proportion la plus juste, qui ne devrait pas être dépassée, est que, sur cent à cent deux têtes, on peut prendre deux soldats. Sur cent individus, on compte, d'après le

terme moyen en Europe, quarante-huit mâles, dont dix en état de porter les armes.

2.^o *Sous le rapport économique* : le terme moyen du produit du travail des hommes, en Europe, est que chacun peut nourrir par son travail trois personnes adultes, lui-même y compris.

3.^o *Sous le rapport financier* : on examine ici sur quel somme l'État peut compter auprès de chaque individu. D'après la proportion moyenne, les Gouvernemens peuvent envisager chacun de leurs sujets comme un capital ambulant de 400 francs.

Quant au dénombrement des hommes, les moyens pour y parvenir sont ou indirects, comme les rôles de certaines contributions qui frappent tous les habitans, les calculs par feux, lieues carrées, &c., ou directs, qui consistent dans les listes faites et tenues par ordre du Gouvernement, et dont le but principal est de s'assurer de l'état de la population. Les registres des églises en usage en France avant la

révolution; le sont encore dans tous les autres États chrétiens de l'Europe; ils sont d'une origine assez moderne. Le synode de Séez les introduisit en France en 1524; ils le furent en Angleterre, sous Henri VIII, en 1537. Aujourd'hui on les a beaucoup perfectionnés, et ceux de la Suède et de la Prusse passent pour être les meilleurs. Mais les registres de l'état civil, établis en France depuis 1792, et tenus par des officiers civils, sont supérieurs à tous les autres modes, et rendent possibles les dénombremens les plus rapides et les plus généraux.

Les résultats tirés de ces registres forment la base de l'arithmétique politique sur laquelle John Graunt, major des milices de Londres, mort en 1672, nous a donné le premier traité sous le titre *Natural and political observations made on the Bills of mortality*, imprimé à Londres en 1665. Plusieurs écrivains anglais se sont occupés, dans les mêmes temps, de ces sortes de calculs,

pour les appliquer au système des finances et du commerce de leur pays. On trouve, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, depuis l'année 1725, jusqu'en 1730, d'excellentes dissertations sur cette matière importante. Dans la suite, un savant allemand, Sussmilch, a publié à Berlin en 1741, sous le titre de *l'Ordre divin dans les mutations du genre humain*, l'ouvrage le plus étendu et le plus riche en observations que nous ayons, sur l'arithmétique politique : ouvrage dont on a fait successivement cinq éditions, et dont le rédacteur des intéressantes *Annales de Statistique* nous a donné un extrait succinct.

Une foule d'auteurs, et notamment Dusejour, Moheau, Pfeffel, Condorcet, Kerseboom, Delaplace, Duvillard, Muret, &c. ont depuis écrit sur le même sujet : c'est ainsi qu'on est parvenu à faire les découvertes les plus importantes sur les rapports qui existent entre les naissances et les décès, les nouveaux-nés et les vivans, le nombre

des individus de chaque sexe et celui des mariages, la mortalité et les divers âges de la vie.

Dans l'examen des qualités des hommes, la Statistique considère sur-tout quelle est leur constitution physique et morale, leur frugalité et leur amour du travail et de l'industrie, quels sont leurs usages et leurs mœurs et à quel point ils sont éclairés. De là elle passe aux productions tant physiques qu'industrielles, et à l'état du commerce ; ensuite elle s'arrête au Gouvernement, à la division des divers emplois et fonctions, et aux principes généraux qui le dirigent ; puis elle présente le tableau de toutes les parties de l'administration, et finit par celui des relations et des intérêts politiques de l'État dont elle a fait la description.

Le *Traité théorique* de M. Donnant est précédé d'une introduction, dans laquelle l'auteur démontre l'utilité de la Statistique en général, cite les différentes définitions qui en ont été données, et fait l'énumération

des diverses études avec lesquelles elle a des rapports, mais qui ne doivent point être confondues avec elle. Ces idées sont développées plus au long dans le traité même. L'auteur commence par défendre la Statistique contre tous ceux qui refusent de la reconnaître comme une science distincte : il réfute victorieusement leurs objections, et prouve qu'on doit regarder cette étude comme une des plus utiles parmi celles qui ont fait depuis quelque temps des progrès si brillans et si rapides chez les diverses nations de l'Europe. Il parle ensuite des secours que la Statistique emprunte de l'arithmétique politique, de l'origine de cette dernière, des auteurs qui s'en sont occupés, et de quelques-uns des principaux résultats que ces calculs ont produits. Les ouvrages de William Petty, inspecteur général d'Irlande, sous Jacques II, et mort en 1687, méritent d'être spécialement cités. Cet Anglais, qui unissait à des connaissances universelles une infatigable

activité d'esprit, publia, en 1667, son intéressant *Traité des Taxes et des Contributions*, dans lequel il se sert des calculs de population pour mettre ses idées en évidence. Cet ouvrage fut suivi par une série de dissertations qui ont été recueillies et publiées sous le titre d'*Essais d'arithmétique politique*, et par une foule d'autres traités non moins importans (1).

(1) Ce William Petty ne doit pas être confondu avec deux de ses compatriotes avec lesquels il l'a souvent été. Le premier, William Petyt d'Innertemple, a écrit un *Traité* intitulé : *The ancient Right of the commons of England asserted, or a discourse proving by records and the best historians that the commons of England were ever an essential part of the government. London, 1680*; traduit en français sous le titre : *Défense des droits des Communes d'Angleterre. Les Miscellanea parliamentaria*, imprimés à Londres dans la même année, sont aussi de lui. Le second, John Pettus, s'est fait connaître par un ouvrage sur les Constitutions du parlement, et par plusieurs *Traités* sur les mines d'Angleterre. William Petty a écrit, outre les *Traités* sus-mentionnés, beaucoup d'autres, dont les plus remarquables sont : le *Traité de la proportion double*; *l'Anatomie politique de l'Irlande*; le *Verbum Sapienti*; *Britannia languens*, &c.

Le savant Hermann Conring, son contemporain, a fait usage de ces calculs dans plusieurs de ses ouvrages politiques; et depuis, l'astronome Halley et sir Charles d'Avenant ont beaucoup étendu le domaine de cette science (1).

En France, M. de Vauban, par son ouvrage intitulé: *Dixme royale*, publié en 1703, avait fixé l'attention publique sur l'importance des dénombrements et des calculs politiques. On peut regarder les états faits par les intendants des provinces pour l'instruction du duc de Bourgogne, comme l'origine de la Statistique dans ce pays.

Connue déjà, dans le milieu du dix-

(1) Le premier, par ses *Tables for shewing the value of annuities for lives*. London, 1686; et le second, principalement par son *Discourse on the public revenues and on the trade of England*. London, 1698; et son *Essay upon the probable method of making a people gainers in the ballance of trade*. London, 1677. Ces deux ouvrages se trouvent dans la Collection des Œuvres politiques de cet auteur, faite par Charles Whitworth. Londres, 1771. 5 vol. in-8.º

septième siècle, en Allemagne, par les écrits de Conring, qui inventa la dénomination de *Statistique*, le grand Frédéric l'introduisit, le siècle suivant, dans l'administration de ses États; et c'est de là que date le goût que tous les Gouvernements éclairés en ont pris depuis.

Après avoir donné l'étymologie du mot *Statistique*, et prouvé que les auteurs qui le dérivent du mot latin *statera* [balance] se sont trompés, l'auteur trace la ligne de démarcation qui existe entre la Statistique et la géographie, et démontre clairement que les compilateurs des géographies ont tort de revendiquer pour cette étude, qui ne s'occupe que de la description de l'état physique d'un pays, tout ce qui tient à l'organisation politique des hommes qui l'habitent. Il divise la Statistique, 1.º en *politique* ou *analytique*, qui offre les tableaux généraux et comparatifs des États d'une partie du monde; 2.º en *spéciale* ou *particulière*, qui comprend les recherches sur

l'état d'un seul pays; 3.^o en Statistique intérieure, qui s'occupe du détail de chaque division d'un pays en particulier. Peut-être pourrait-on plutôt désigner la première division par le nom de *Statistique générale*, au lieu de la nommer *politique* ou *analytique*, en ce que toute description statistique, tant générale que particulière d'un pays, est à-la-fois et *politique*, quant au point de vue sous lequel elle envisage ses ressources et ses rapports, et *analytique*, quant à la méthode dans les recherches et la marche des examens qui doivent mener aux résultats généraux. La Statistique spéciale comprend proprement l'intérieure, qui en est une simple sous-division.

L'exposé de cette division est suivi par les tableaux des matières qui appartiennent à chaque branche de la Statistique. Ces tableaux, que l'auteur compose de classes, dans lesquelles doivent être rangés les objets de même nature, sont très-complets, et réunissent tous les points dont la connaissance

connaissance est d'une certaine importance dans l'État. Le cadre de la Statistique intérieure sur-tout présente la plus grande abondance des matériaux; mais il est à craindre qu'on ne parvienne jamais à se procurer les renseignemens exacts sur un grand nombre de ces articles. En effet, comment déterminer la situation du commerce interlope, les émolumens des différentes professions, le bénéfice que présentent le commerce, les arts et les métiers, le restant du produit net du cultivateur, &c. ? D'autres objets renfermés dans ces cadres sont peut-être propres à figurer plutôt sur les états de situation destinés aux différens ministères, que sur des tableaux de Statistique. Cette étude s'occupe à la vérité de faire l'inventaire d'un État; mais elle n'y porte que les choses qui sont d'une importance politique reconnue; une foule d'autres, bien que l'administrateur soit intéressé à les connaître au juste, ne sont point du ressort de la Statistique.

L'auteur prouve ensuite qu'elle est une science nouvelle, qui n'a que cinquante ans d'existence, et qu'elle mérite le rang que les statisticiens lui ont assigné parmi les autres sciences (1). Il dépeint après, avec les couleurs les plus vives, les avantages que les individus retirent de cette étude, et l'influence qu'elle exerce sur la prospérité des États, et termine son traité par un coup-d'œil rapide sur les principaux auteurs qui ont cultivé avec succès la Statistique. Il convient de nommer d'abord les

(1) Nous ne pouvons nous dispenser ici de citer l'intéressant discours sur la Statistique, que le célèbre publiciste M. Koch, actuellement membre du Tribunal, a prononcé à la séance publique de l'académie de législation du 1.^{er} pluviôse de l'an 11, et dans lequel il a tracé un tableau succinct de l'origine et des progrès de cette étude; et d'observer que ce savant distingué a donné les premiers cours de Statistique en France, en sa qualité de professeur de droit public à l'université de Strasbourg, connue de tout temps pour les excellentes études en droit, politique et diplomatie qu'y faisait la nombreuse jeunesse qui s'y rassemblait de toutes les parties de l'Europe.

écrivains des seizième et dix-septième siècles qui nous ont donné des descriptions des États européens, tels que les Italiens Sansovino (1) et Botero (2), et Pierre d'Avity, gentilhomme de la chambre de Louis XIII (3). La première description détaillée de la France est due à Limnæus (4), professeur de Strasbourg, du dix-septième siècle, et la publication, depuis 1620, des descriptions politiques des États, sous le titre de *républiques*, aux Elzevirs, fameux imprimeurs d'Amsterdam. Le savant Conring introduisit l'étude de la Statistique dans l'université d'Helmstett, et son exemple fut suivi dans presque toutes les universités allemandes. Depuis Achenwall, qui a composé le premier traité théorique

(1) *Del governo ed amministrazione dei diversi regni e republiche. Venezia, 1562.*

(2) *Relazioni universali. Vicenza, 1595.*

(3) *Des États, Empires et Principautés du monde. Paris, 1616.*

(4) *Notitia regni Franciæ, 1655; 2 vol. in-4.^o*

sur la Statistique, un grand nombre de savans de la même nation, et notamment MM. Toze, Meusel, Gatterer et Schloetzer, en ont donné des livres élémentaires; et ces efforts, pour créer de bonnes théories, prouvent suffisamment que les Allemands, loin de se contenter des calculs secs et des notices détachées de cette étude, y ont au contraire apporté la pensée et le raisonnement. Nous ajouterons à la liste des statisticiens cités par l'auteur, le professeur Grellmann, pour l'Allemagne (1); Entick, Wendeborn et Baert, pour l'Angleterre; M. Bourgoing, pour l'Espagne, et Catteau pour la Suède.

(1) La mort vient d'enlever aux sciences cet estimable savant, à la fleur de l'âge. Après avoir occupé avec distinction une chaire d'histoire moderne et de Statistique à l'université de Goettingue, il s'était rendu à Moscow, où l'empereur de Russie l'avait appelé pour y professer les mêmes sciences, et là il mourut dès le premier mois de son arrivée. Ses ouvrages de Statistique sur l'Allemagne sont ce qu'il y a de mieux sur ce pays.

La diction de M. Donnant est simple et claire : ses idées sont exposées avec précision, et mises à la portée de tout le monde. Son ouvrage réunit en général toutes les qualités propres à réveiller chez nous le goût de la Statistique et des autres études politiques qui méritent, sous tant de rapports, d'être relevées de la décadence dans laquelle elles sont tombées depuis le commencement de la révolution.

J. G. D. ARNÔLD.

TABLE DES CHAPITRES.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.	Page	1.
CHAPITRE I. ^{er}		
Origine et nom de la science.		29.
CHAPITRE II.		
Valeur et utilité des recherches statistiques.		34.
CHAPITRE III.		
Diverses opinions sur les notions et l'origine de la Statistique.		42.
CHAPITRE IV.		
Essai pour déterminer quelle est la véritable idée que l'on doit se faire de la Statistique.		57.
CHAPITRE V.		
Des principales parties de la Statistique, de l'ordre dans lequel il convient de les ranger		97.
CHAPITRE VI.		
Diverses méthodes de traiter la Statistique.		109.

TABLE DES CHAPITRES. 247

CHAPITRE VII.

Rapport de la Statistique avec l'histoire, la politique et l'art des voyages.	139.
---	------

CHAPITRE VIII.

Différentes observations sur la marche qu'a prise l'étude de la Statistique, celle de la politique savante en général, d'après les écrivains ; comment elle a pénétré dans l'intérieur des Cabinets, et de la tournure qu'elle prend maintenant en Allemagne, en France et en Russie ; quelques remarques sur le lord Bacon, sur Bielfeld et Achenwall.	148.
Addition au chapitre VI.	189.
Formules de tableaux.	191.
Analyse de la théorie élémentaire de la Statistique.	218.

FIN.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur
général de l'Imprimerie impériale, Membre
de la Légion d'honneur.
